

La Feuille Champrunoise

Bulletin municipal de Champagnac-la-Prune



Le mot de Madame le Maire



Sommaire

- p. 2 **Le mot du maire**
- p. 3 **La vie de la commune**
Développement économique
- p. 5 Travaux
- p. 7 Environnement
Animation
- p. 8 **Cadre de vie**
Collecte des déchets
Opération "Éclairons demain"
- p. 9 Les éoliennes: première victoire
ASL du Pays de Tulle
- p. 10 À tire d'ailes
- p. 11 **À savoir**
L'agence postale
Atelier " Parlons santé "
- p. 12 Cours de dessin
Téléthon 2024
- p. 13 L'ANACR
- p. 14 **État civil**
Quoi de neuf?
Du côté des écoles
- p. 16 Du côté du comité
- p. 19 **Brèves champrunoises**
Commémorations
La bande dessinée corrézienne
Cérémonie des vœux

Chères Champrunoises, chers Champrunois,

Parce que Champagnac en vaut la peine!

Si depuis le début du mandat, nous avons étudié la faisabilité d'un restaurant bar multi-services, si la commune a su emprunter 150 000€ à un taux exceptionnellement bas, si elle peut mobiliser l'adhésion des partenaires publics: État, Région, Département, l'Agglo de Tulle et du FEDER (en cours) tous bords politiques confondus, si le projet peut recevoir leur soutien financier à hauteur de 358 530€ de subventions (dont 15 000€ en cours), si nous avons pris le temps de travailler le projet pour qu'il plaise et s'intègre dans notre commune, et si nous nous lançons maintenant dans la recherche du restaurateur, c'est parce que Champagnac en vaut la peine, c'est parce que l'avenir et l'attractivité de notre commune vaut bien 456 084€, c'est parce que cet investissement est une excellente décision financière pour notre commune et cela dans un contexte extrêmement compliqué, c'est parce que notre commune a du potentiel, et enfin et surtout, c'est parce que nous sommes nombreux à souhaiter qu'elle garde une activité commerciale pérenne, qui puisse être un lieu de partage et d'échange.

Notre cadre de vie, notre environnement préservé méritent également que nous nous mobilisions et je tiens à vous remercier tous pour votre implication lors de l'enquête publique relative à l'implantation d'éoliennes. Aujourd'hui, réjouissons-nous. Le Préfet vient officiellement de refuser la demande d'autorisation de ladite implantation.

En attendant et pour ne pas perdre les bonnes habitudes, je vous donne rendez-vous le 11 janvier à 15h30 pour les vœux: un moment sympathique autour de la traditionnelle galette.

Amicalement

Christelle BIDAULT
Votre Maire



La vie de la commune

Développement économique

Ouverture du chantier du restaurant bar multi-services : premier coup de pelle!

Nous avons hâte... hâte de voir se concrétiser ce projet de restaurant bar multi-services. Étape par étape, accompagné par Corrèze Ingénierie, il nous a fallu un peu d'énergie et de temps pour donner perspective à ce qui n'était encore hier qu'un épais dossier d'études, de chiffrages, de plans... Nous en avons discuté puis en avons présenté des visuels, nous allons pouvoir maintenant en suivre l'élévation.

C'est le cabinet d'architecture Tertio de Saint-Priest-de-Gimel, avec M^{me} LANGEAU comme pilote, qui avait été retenu pour concevoir puis suivre la construction de notre lieu commun. Pour cela, le cabinet s'est adossé à des bureaux d'études techniques tels que ARCS (structure), LAI (électricité et fluides) et Deloménie (économiste du bâtiment). La consultation des entreprises, par un appel d'offre publique, a permis de sélectionner les acteurs de chacun des lots de travaux, du terrassement à l'aménagement intérieur. Les études et la construction sont soumises aux vérifications et à l'approbation du bureau de contrôle technique: Alpes Contrôles de Brive. La sécurité du chantier est, quant à elle, coordonnée et assurée par l'agence Jean-Michel LEYRAT de Tulle.

Nous espérons maintenant que la météo soit clémente avec les compagnons qui vont œuvrer ces prochains mois. Le chantier débute donc avec l'entreprise Eyrein TP (pour les fouilles du restaurant et de son parking) qui laissera place ensuite à l'entreprise Faucher (pour la maçonnerie). La fin des travaux de construction est prévue pour le second semestre 2025.



Un co-financement inédit et une situation budgétaire saine

Cet investissement permet à la commune de bénéficier à la fois d'un montant significatif de subventions de 358 530,13€ et d'un prêt bancaire 150 000€ à 15 ans au taux de 0,85% voté en avril 2022 qui couvrira largement la part d'autofinancement de 97 554,13€ que la commune devra verser.

Inutile de souligner que la conjoncture budgétaire actuelle du pays (*avec les menaces sur le budget alloué par l'État aux collectivités locales et aux communes*) et financière (*hausse des frais financiers*) rendrait et va rendre dans les prochaines années le financement de tout projet d'envergure très difficile à financer.

DEPENSES	COÛT
Travaux	393 763,14 €
Assistant à maîtrise d'ouvrage	1 500,00 €
Maîtrise d'œuvre, contrôle et études	54 821,00 €
Raccordements	6 000,00 €
SOUS TOTAL	456 084,14 €
Imprévus	16 431,63 €
TOTAL (avec imprévus)	472 515,77 €

SUBVENTIONS	MONTANT
Etat	184 000,00 €
Région	79 623,00 €
Département	64 907,13 €
Tulle Agglo	15 000,00 €
FEDER (Demande en cours)	15 000,00 €
TOTAL	358 530,13 €

Besoin d'autofinancement de la commune (hors imprévus)	97 554,01 €
---	--------------------

LOTS / DESIGNATION	ENTREPRISES	MONTANT HT
LOT N°01 TERRASSEMENTS - VRD	EYREIN TP	55 337,28 €
LOT N°02 GROS ŒUVRE	SARL FAUCHER BERNARD	47 149,98 €
LOT N°03 CHARPENTE ET BARDAGE BOIS	TRADIWOOD CHARPENTE	46 499,00 €
LOT N°04 COUVERTURE ET BARDAGE METALLIQUE	SARL C.C.P.F.	40 000,00 €
LOT N°05 MENUISERIES ALUMINIUM	SAS CHEZE CHRISTIAN	33 799,00 €
LOT N°06 MENUISERIES INTERIEURES BOIS	SARL GRAILLE Didier	19 016,38 €
LOT N°07 PLATRERIE ISOLATION - FAUX-PLAFONDS - PEINTURE	SAS PEREIRA	30 205,87 €
LOT N°8 REVETEMENTS DE SOL	CARAMINOT O&C	21 046,17 €
LOT N°09 ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	INEO	32 744,46 €
LOT N°10 PLOMBERIE - CHAUFFAGE - VENTILATION	FCCE BOUSSCASSE	36 800,00 €
LOT N°11 EQUIPEMENT CUISINE	EQUIP'FROID	31 165,00 €
TOTAL DES TRAVAUX		393 763,14 €

L'analyse des comptes de la commune, faite encore récemment avec la Direction des Finances Publiques de la Corrèze, montre une situation financière saine conforme aux ratios, notamment d'endettement préconisés. Le montant du remboursement de la dette (*intérêt et capital de la dette*) en 2024: 15 215€ est inférieur à celui de 2020: 15 827€ et ne va cesser de baisser. La capacité d'autofinancement brute de 42 608€ en 2023 permet d'amortir le prêt dédié à cet investissement sans problème. Sachant que le dernier prêt contracté précédemment sera définitivement remboursé en février 2026. Sans parler de la trésorerie de 745 jours dont dispose la commune contre 60 jours préconisés.

Une nouvelle étape : trouver le(a) futur(e) restaurateur(trice)

Si nous allons nous faire accompagner par des professionnels pour cette recherche fondamentale, vous connaissez peut-être des personnes prêtes à relever le défi, vous avez sûrement des idées, des propositions.

N'hésitez pas à diffuser l'information autour de vous et nous en parler.



Travaux

La voirie du Theil joue les prolongations !

Il y a un an, Tulle Agglo a engagé les travaux de réfection de voirie au Theil et au Marchand : nettoyage des accotements, préparation des ouvrages, mise à niveau des regards, reprofilage des certains secteurs de la voie. Puis la force du temps, la pluviométrie, le passage des engins... ont déstabilisé un mur de soutènement, voué à l'éboulement prochain. Les travaux de voirie ont donc été interrom-

pus pour permettre la démolition du mur en pierre et la reconstruction d'un ouvrage de soutènement plus moderne. Puis le budget non extensible et la hausse des matériaux et des services de BTP ont encore retardé la réfection de chaussée tant attendue. Des travaux de stabilisation du revêtement ont alors été réalisés pour patienter sereinement et le reste est programmé pour 2025.

Préparer le cimetière face aux aléas climatiques

Il y a peu de temps, nous avons célébré nos morts et le cimetière s'était paré de mille couleurs.

Cependant, chaque année, les fortes pluies et les orages ravinent les allées du cimetière en pente. La castine se retrouve alors stockée au fond et c'est avec de l'huile de coude que Christophe remonte les cailloux et redessine les allées.

Le risque à terme, avec une météo qui ne s'améliore pas, est de boucher le drainage, que l'eau s'accumule et fasse pression sur le mur. Des travaux pour mieux évacuer l'eau sont donc prévus avec la mise en place de barbacanes.

En complément, et certains d'entre vous l'ont peut-être déjà remarqué, nous expérimentons le fait de laisser pousser l'herbe dans les allées dans le but, à terme, d'éviter l'érosion du sol.



Travaux du cantonnier en 2024

Mise en sécurité d'un bâtiment

Débroussaillage et nettoyage de l'intérieur d'une vieille grange à Graffeuille avant l'arasement d'un mur par l'entreprise de maçonnerie Jean-Luc BOUYGES pour sécurisation.

Remise en état des jardinières du bourg

Récupération des jardinières, passage d'un produit dégrissant avant traitement avec un saturateur puis remplacement des parties bois abîmées avec l'aide du menuisier Daniel ESPARGILIÈRE pour une remise en place dans le bourg.

Entretien voirie

En partenariat avec le cantonnier de La Roche Canillac, reprise et traitement de différents trous (*nids de poule*) avec de l'enrobé à froid.

Entretien chemin communaux

Remise en état de la vieille route en bouchant les divers trous en formation avec de la castine.

Entretien bâtiments

Nettoyage des abords de la mairie à l'aide d'un nettoyeur haute pression pour enlever la mousse.

Campagne broyage des végétaux

En partenariat avec le cantonnier de La Roche Canillac, broyage de branches suite à élagage à plusieurs endroits de la commune et pour la même occasion broyage pour des particuliers en ayant fait la demande

Et bien sûr aussi :

Fauchage des routes, nettoyage des saignées, entretien courant du cimetière, entretien hebdomadaire de la station d'épuration ainsi que le suivi propreté des différentes poubelles et du point propre.



Environnement

Acquisition de terrain à l'étang de La Gane

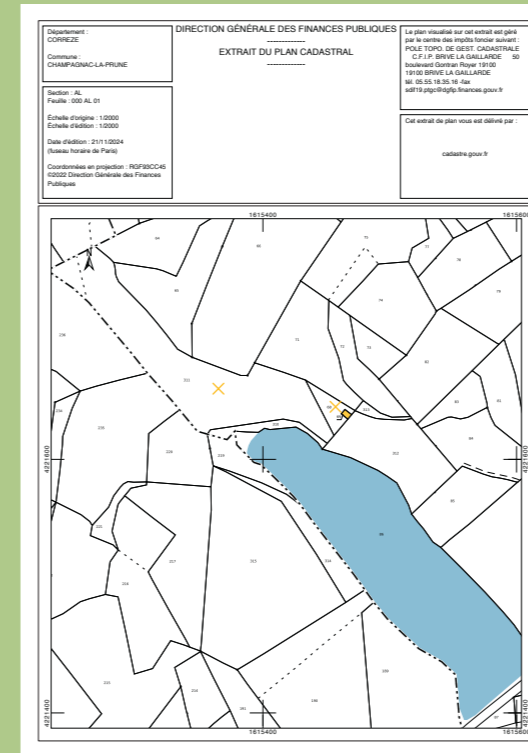
La commune a acheté environ 1ha de terrain situé à la pointe de l'étang communal. Cela dans le cadre de la succession de François VEYSSIERE pour un montant de 1920€.

Cette zone correspond à la zone humide du bassin de versement de la pointe de l'étang et cela va permettre de sauvegarder et de préserver la faune et la flore de cette zone, tout en améliorant la circulation des promeneurs autour de l'étang.

Animation

Repas communal

Une fois encore cette année, les Champrunoises et Champrunois ont pu se réunir à l'occasion du, maintenant traditionnel, rendez-vous de la rentrée. C'est, en effet, le dimanche 8 septembre que l'ensemble des habitants a été invité à partager un repas convivial et musical. Au menu, un buffet froid concocté par le Relais St-Jacques de Gimel-les-Cascades qui a ravi nos papilles. L'après-midi fut également animée par Momo qui aura contenté tous les publics. Nous vous remercions pour votre participation chaleureuse !



Cadre de vie

Collecte des déchets : les points volontaires opérationnels

Pour éviter une augmentation des coûts de collecte des déchets mais aussi réduire notre impact sur l'environnement, le Conseil Municipal s'est inscrit dans le schéma communautaire de collecte en autorisant la création de deux points d'apport volontaires en expérimentant la mise en place de badges d'accès pour les ordures ménagères.

Le premier point de collecte, déjà opérationnel, se trouve sur la route d'Argentat-sur-Dordogne. Depuis novembre, vous pouvez y déposer les ordures ménagères mais aussi, le papier, le verre et les emballages.

Le second point d'apport volontaire, situé en haut du chemin de la Salesse entre Rouffy et Graffeuille, est lui aussi opérationnel mais n'accueille pas encore les ordures ménagères.

La concentration et la modernisation des points de collecte impose d'utiliser son véhicule. Cela peut générer des difficultés pour certains d'entre nous qui ne peuvent se déplacer facilement. Aussi, nous vous invitons à transmettre vos problématiques en mairie afin que des solutions puissent être trouvées.



Opération « Éclairons demain »

Dans un contexte de dérèglement climatique mais aussi d'énergie de moins en moins accessible, nous ne pouvons que nous réjouir de projets comme celui-ci : « Éclairons demain ».

Mais de quoi s'agit-il ? D'un projet de rénovation des luminaires d'éclairage public se concrétisant, notamment, par le remplacement des luminaires vétustes par du LED.

Porté et financé par la Fédération Départementale d'Électrification et d'Énergie de la Corrèze (FDEE19), le programme bénéficie aussi des aides du Département de la Corrèze ; ce qui permet de limiter le reste à charge de la commune à 25% (dont le paiement est étalé sur plusieurs années).

Les avantages sont multiples : consommation réduite, longévité de la LED supérieure aux ampoules halogènes ou vapeur de mercure, orientation de la lumière vers le sol pour limiter la pollution lumineuse, température de la lumière adaptée aux insectes nocturnes...

Les travaux, planifiés en 2025, seront réalisés par la société Inéo qui a été retenue sur notre secteur géographique. Sur notre commune, ce programme concerne les luminaires les plus anciens du bas du bourg ainsi que l'intégralité des luminaires des villages.

Lumière !



Les éoliennes : une première victoire !

À la suite de la décision des commissaires enquêteurs de suivre l'avis quasi unanime des habitants de Champagnac, Saint-Paul et des communes avoisinantes et d'émettre un avis défavorable sur le projet, la Préfecture, après avoir pris un délai supplémentaire de deux mois, a enfin rendu un avis défavorable au projet d'implantation d'éoliennes.

Cette décision peut encore être contestée auprès des Tribunaux par le promoteur pendant deux mois.

On peut, cependant, se réjouir que le choix des habitants et de la totalité des élus (*Conseil Municipal, Agglomération de Tulle, Conseil Départemental, Député...*) ait été respecté à la fois par les commissaires enquêteurs et maintenant par le Préfet.

Dans ce contexte favorable, il nous semble essentiel de vous remercier pour votre implication qui a été, ô combien, déterminante et exemplaire en la matière.

Un grand merci à vous !

ASL du Pays de Tulle

Vous êtes propriétaire forestier/ière sur une commune de l'agglomération de Tulle ?

Une association existe pour vous aider et vous accompagner dans les questions que vous vous posez sur la gestion de vos parcelles !

Sur le territoire de Tulle aggro, plus de 95% des forêts sont privées et dans l'ensemble très morcelées (nombre important de propriétaires), rendant difficile une vision et une gestion globale.

L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière (ASL GF) du Pays de Tulle a vu le jour il y a un peu plus de deux ans, en octobre 2022.

Association indépendante, elle regroupe à ce jour plus de 70 propriétaires (pour près de 700 hectares de forêts et terrains à boisier), leur permettant de gérer en commun, lorsque cela est nécessaire, leurs parcelles forestières.

Chaque propriétaire reste maître de ses objectifs de gestion et de leur planification dans le temps. Le regroupement avec des propriétaires voisins permet de mutualiser les coûts de chantiers d'exploitation et de (re)boisement, occasionnant un meilleur encadrement, d'être plus attractif vis-à-vis des exploitants et entrepreneurs de travaux forestiers, et d'offrir à chaque propriétaire un plus large choix d'itinéraires sylvicoles que s'il avait été seul, notamment en limitant le recours aux coupes rases.

À ce titre, une grande majorité des propriétaires adhérents ont fait le choix d'engager une sylviculture dite « irrégulière », c'est-à-dire sans coupes rases, sur leurs parcelles où cela est possible.

Dans cet esprit, même les petits propriétaires peuvent ainsi accéder à un conseil sur mesure, et à une gestion mieux adaptée de leur(s) parcelle(s).



De surcroît, ce type d'association est fortement encouragé par l'État, occasionnant des avantages pour les propriétaires adhérents (*soutiens financiers, accompagnement par un gestionnaire forestier agréé*).

Ainsi les propriétaires bénéficient de l'animation du CNPF (*Centre National de la Propriété Forestière*), avec la présence sur le terrain d'un technicien forestier dédié, qui réalise notamment des visites-conseil gratuites à destination de tout propriétaire désireux d'avoir des renseignements sur ses parcelles boisées. Cette animation est fortement soutenue par l'agglomération de Tulle et par le programme européen « LEADER ».

Si vous aussi, propriétaires forestiers, vous êtes intéressé(e)s par cette association, prenez contact auprès de l'association ou du technicien-animateur :

Contact de l'association

🌐 : <https://aslgfdupaysdetulle.fr/#accueil>
📄 : ASL GF du Pays de Tulle
7, impasse Sylvain Combes - 19000 TULLE
✉ : aslgfdupaysdetulle@gmail.com



Contact de la structure animatrice :

CNPF Nouvelle-Aquitaine
🌐 : <https://nouvelle-aquitaine.cnpf.fr/>
Animateur local : Vincent FIDON - technicien forestier
✉ : vincent.fidon@cnpf.fr
☎ : 07 62 67 29 20



Permanence (*de préférence avec rendez-vous*),
le mardi matin 8h30-12h à la Maison du Pôle Bois
22, avenue du Dr Albert Schweitzer - 19000 Tulle

Avec la participation financière de :



À tire d'ailes

Ainsi que chacun a pu le remarquer, nous avons eu un printemps et un été particulièrement moroses, pluvieux et venteux. Rien de très propice pour nos amis les oiseaux.

Bien que les hirondelles se soient présentées nombreuses en avril (*car 2023 a été une bonne année de reproduction*) au-dessus de nos villages, dès début juin, elles se sont faites moins présentes à Champagnac mais aussi dans les villages alentours. Moins d'insectes vu la météo ? Changement de lieu au profit des canopées ? Mystère.

Si les rapaces ont bien été là avec de plus en plus de milans, de buses et même quelques faucons crécerelles ou bondrées apivores, les passereaux, de moindre diversité ont été relativement peu nombreux et actifs à l'exception des pies grièches écorcheurs qui reviennent régulièrement.

Les oies et les grues ont terminées la saison avec des vols conséquents qui nous ont réjouis.

Attendons maintenant le printemps 2025 pour saluer de nouveau nos voyageurs!!!



À savoir

L'agence postale accueille Aurélie

Julie JEANDIE ayant déménagé, elle a souhaité ne pas reconduire son contrat. C'est Aurélie LESIEUR qui la remplace. Vous la connaissiez certainement déjà; elle a été notre factrice pendant plus de 2 ans. Embauchée pour un an, nous lui souhaitons la bienvenue.



Atelier « Parlons santé »

Cette année, Alain GARENNE vous propose de continuer à explorer nos fonctionnements et dysfonctionnements en se penchant sur les émotions telles que l'anxiété, la tristesse, la peur, la colère et la joie.

Elles sont inévitables et même utiles puisqu'à travers elles, notre corps nous informe de la manière dont nous sommes « affectés » par ce que nous vivons. Mais elles peuvent devenir nuisibles quand elles sont persistantes ou excessives.

Ainsi, chaque atelier explorera une émotion et ses traductions dans notre corps. Nous les expérimentons par des exercices et réfléchissons ensemble comment les reconnaître, les apprivoiser, en éviter les excès et comment elles peuvent affecter notre santé, notre bien-être.



Calendrier des ateliers

(séance de 9h30 à 12h à la salle polyvalente)

- Le 19 janvier : la peur, la pulsion, le désir
- Le 23 février : la colère, la frustration, la sublimation
- Le 23 mars : la tristesse, la manque, l'affliction et la joie, le plaisir, la réjouissance, la compulsion, l'addiction
- Le 18 mai : le « bouquet final », la naissance, la vie, la mort, l'entre science, la philosophie et la poésie

Renseignements et inscriptions auprès d'Alain GARENNE

(✉ : a.garenne@free.fr)

Participation de 3€ au bénéfice du Comité des Fêtes « Ramène ta Prune »

Cours de dessin - Atelier de peinture

Destiné à toute personne désireuse de découvrir les bases du dessin ou d'approfondir sa technique, ce cours propose également de travailler la couleur (*peinture acrylique, huile, pastel, encres*) et le collage.

Afin de dispenser un cours de qualité, la jauge est limitée à 4 personnes par cours.

Cours enfants (à partir de 10 ans) mercredi 14h30 - 16h30

Cours adultes (à partir de 16 ans) vendredi 18h - 20h et samedi 14h30 - 16h30

La séance : 25€

Le mois (4 séances) : 80€

Le trimestre (12 séances) : 250€

Les cours débuteront le mercredi 15 janvier au Theil sur la commune de Champagnac-la-Prune. Première séance gratuite.

Renseignements et inscriptions avant le 10/01/2025 auprès d'Aurore LANGUIN, diplômée de l'École Supérieure d'Arts Visuels de La Cambre (*Bruxelles*) et de l'École Supérieure d'Arts Appliqués de Troyes (☎ : 06 51 06 42 22 / ✉ : aurorelanguin1@yahoo.fr)

Téléthon 2024 : une édition éclectique

Cette année, il y en a eu (*et y en aura*) pour tous les goûts : marche, tournoi futsal, repas, concert, dictée, bal traditionnel et spectacle.

Nombreux se sont rendus sur les différentes manifestations proposées sur notre territoire pour contribuer à cet élan national de solidarité au profit de l'AFM Téléthon. Sans oublier les urnes mises à disposition dans les mairies et les commerces ainsi que la vente des jacinthes qui a explosé, cette année, les compteurs : près de 500 bulbes !

Enfin, le traditionnel repas financé par les communes de Champagnac-la-Prune, Gumont, La Roche Canillac et organisé par leur Comité des Fêtes respectif, le dimanche 8 décembre, a connu un grand succès avec près de 120 convives reçus à « La Concienta », et près de 2 500€ versés au profit du Téléthon.



Toute l'équipe de la cellule Téléthon du Plateau des Étangs vous donne rendez-vous en 2025 pour :

- le bal traditionnel, le vendredi 24 janvier à L'Usine de Clergoux à 20 heures,
- la projection du spectacle des élèves de l'école de Clergoux RUTABAGA - chansons de 1939 à 1945, le dimanche 2 février à L'Usine de Clergoux à 15 heures.

Renseignements auprès de Sandra FAUCHER (☎ : 06 75 67 95 91 / ✉ : sandrafaucher12@orange.fr)



L'ANACR : la mémoire de la résistance en action

L'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance (ANACR) est une association reconnue d'intérêt général. Elle est administrée par un conseil national et elle est organisée en comités départementaux qui sont eux-mêmes constitués de comités locaux. Ainsi, notre commune relève du comité du plateau des étangs. La vocation de l'ANACR est de perpétuer et valoriser la mémoire de celles et ceux qui ont dit non au fascisme et à la barbarie nazie durant la deuxième guerre mondiale.

C'est pourquoi l'ANACR en général et le comité du plateau des étangs en particulier effectuent en permanence un travail de recherche historique qui aboutit à la mise en place d'un parcours de mémoire de la résistance sous la forme de panneaux d'information installés dans les communes du plateau.

D'autre part, l'ANACR poursuit son action afin de transmettre cette mémoire collective aux générations futures de manière à ce qu'elles aient conscience des souffrances et des sacrifices des résistants afin que plus jamais nous ne revivions sous la férule fasciste. C'est pourquoi l'ANACR ne cesse de proclamer son attachement indéfectible aux valeurs républicaines. Il va de soi que pour poursuivre son travail de transmission de la mémoire de la résistance de génération en génération, l'ANACR a besoin de renouveler ses effectifs et ses capacités de réflexion et d'action collective.

Renseignements : ✉ : g.veysset@orange.fr / ☎ : 05 55 93 18 60 ou 06 07 95 63 34.



État civil

La famille s'est agrandie

Noah MATAS,
le 30/09/2024 de Jennifer et Mickaël MATAS

Ils nous ont quittés

Michel MOUTOT,
le 18/06/2024 à Saint-Maur-des-Fosses (87 ans)

Josette FRANCESCHETTI épouse DUROUX,
le 22/06/2024 à Bruges (86 ans)

André PICHON,
le 2/10/2024 à Bordeaux (99 ans)

Michel DUFOUR,
le 18/11/2024 à Tulle (79 ans)

Nous adressons nos félicitations à

Nathan BIDAULT
pour l'obtention de son Baccalauréat, mention bien

Quoi de neuf

Du côté des écoles

Une nouvelle enseignante sur le RPI du Doustre et du Plateau des Étangs

L'ensemble de la communauté éducative du RPI souhaite la bienvenue à Karine HADJOU DJ. Précédemment enseignante à Argentat-sur-Dordogne, elle occupe, depuis septembre 2024, le poste de direction à l'école maternelle de La Roche Canillac.



L'histoire racontée aux enfants

Une soixantaine d'écoliers de Clergoux et Tulle (*La Croix de Bar et Turgot*) ont présenté, le 13 juin dernier, le spectacle RUTABAGA - chansons de 1939 à 1945, dans le cadre des commémorations des Pendus de Tulle.

Fruit d'une année de travail sur la Seconde Guerre mondiale et les 80 ans des drames de Tulle et d'Oradour-sur-Glane, la comédie musicale, accompagné à l'accordéon par Rémi SALLARD et à la guitare par Bernard BRIS, a permis aux enfants de découvrir ce temps de guerre et d'aborder les notions telles que l'antisémitisme, la résistance, la collaboration, la relation avec l'autre; à la croisée du devoir de mémoire et d'une pluridisciplinarité qui balaie histoire, éducation morale et civique, éducation musicale corporelle et théâtrale entre autres.

Ce projet d'éducation artistique et culturelle a obtenu, à l'unanimité, le premier Prix de la mémoire pour les écoles élémentaires décerné par le jury départemental de l'Ordre du Mérite, le mardi 18 juin, dans les salons de la Préfecture, en présence des élèves et de leur professeure des écoles.

Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à ce spectacle vivant, une séance de rattrapage est prévue: projection à L'Usine de Clergoux, le dimanche 2 février à 15h, dans le cadre du programme du Téléthon.



Une rentrée sous le signe des JO

Une rentrée exceptionnelle a marqué l'esprit des élèves de CE2 CM1 CM2 de l'école de Clergoux. En effet, dans le cadre du dispositif Ma classe aux jeux, la classe a été sélectionnée pour vivre une expérience unique : une journée aux Jeux paralympiques à Paris.

Très tôt le matin, le mardi 3 septembre, les élèves accompagnés de leur institutrice et de parents se sont rendus, en train, à la capitale pour assister à une compétition de Cécifoot, un sport paralympique destiné aux athlètes malvoyants et non-voyants.

Cette sortie, au pied de la Tour Eiffel, fut l'occasion de découvrir un sport peu connu mais aussi une opportunité d'en apprendre davantage sur le handicap et le dépassement de soi.

De retour à l'école, les enfants ont ainsi eu l'occasion de relier cette expérience à des activités éducatives autour du sport et du handicap, renforçant ainsi leur ouverture d'esprit et leur sens de l'inclusion.



Du côté du Comité

Un second semestre riche en événements malgré une météo parfois capricieuse.

Fête de la Saint-Jean samedi 22 juin

C'est à l'étang de La Gane que les amateurs ont été conviés au traditionnel concours de pêche. La pluie n'a pas effrayé, et a même épargné, les courageux concurrents, venus nombreux tenter de pêcher les truites lâchées la veille dans l'étang.

Après un apéritif très convivial, tous les lauréats sont repartis avec une récompense.

Ramène
ta Prune



Le soir, la météo, peu clémente cette année, a contraint les membres du Comité à annuler le traditionnel feu de Saint-Jean. Malgré tout, 85 Champrunois et habitants des communes environnantes se sont retrouvés avec plaisir, dans la salle polyvalente, pour un délicieux aligot saucisse très réconfortant.

Fête d'été samedi 13 juillet

La morosité de la météo a laissé un répit aux membres pour organiser sa fête d'été.

Ainsi le soleil semble avoir motivé des Champrunois pour s'amuser et profiter de ce moment de partage.

Après avoir testé leur adresse et leur précision sur des jeux d'estaminet, sous la conduite de Jean-Marie, animateur de l'association «Jadis On Jouet», les visiteurs se sont défiés dans un concours de quilles très amical.

Ils étaient ensuite une centaine à partager un repas très apprécié de grillades et de pommes de terre à la cendre, concocté par le Comité des Fêtes.

Et enfin, avant même l'arrivée des desserts, les convives se sont déchaînés sur les rythmes de DJ Fred jusque tard dans la nuit.

Fête votive dimanche 22 septembre

Ce fut une journée très animée, ce dimanche.

En effet, le désormais traditionnel repas «farcitures» de la fête votive a réuni plus de 160 personnes dans notre petite bourgade.

Les gourmands, mais aussi les danseurs, ont apprécié cette journée, rythmée par la musique de l'orchestre Patrice Rivière, qui comme à son habitude, a mis le feu à la piste de danse.

Ce n'est qu'en début de soirée que les convives sont repartis repus et fatigués.

Fête de l'automne samedi 26 octobre

Pour l'une de ses dernières manifestations de l'année, «Ramène ta Prune» a organisé, toute la journée, la troisième édition de sa fête de l'automne.

Même si la météo n'était pas au rendez-vous, les visiteurs ont pu rencontrer une dizaine d'artisans et producteurs locaux bien au sec dans la salle polyvalente de la commune. Ils ont également pu participer à une balade-cueillette de plantes comestibles avec l'association «Goûteuses mauvaises herbes» qui, malheureusement, a été écourtée en raison du mauvais temps.

Au centre de cette manifestation, un pressoir artisanal où petits et grands ont pu apprécier sur place ou emporter un délicieux jus de pomme fraîchement pressé.

Pour accompagner ce doux breuvage, les membres du Comité avaient préparé pâtisseries, crêpes et gaufres sans oublier une bonne soupe de potimarrons pour réchauffer les plus frileux.

Nous vous invitons à notre assemblée générale qui se tiendra le samedi 18 janvier 2025 à 17 heures à la salle polyvalente. Nous comptons vivement sur votre présence pour faire connaissance et surtout renforcer l'équipe.



Brèves champrunoises

Commémorations

En ces 8 mai et 11 novembre, sous un rayon de soleil, une assemblée de Champrunoises et de Champrunois s'est réunie pour se remémorer les actes courageux et dévoués des soldats des deux grandes guerres qui y ont laissé leur vie.

Après un cérémonial de dépôt de gerbes aux pieds du monument aux morts, les différentes lectures ont permis de se souvenir de cette longue et triste période du début du XX^{ème} siècle et marqueront l'esprit de nos plus jeunes (*et moins jeunes!*) pour ne jamais revivre cette folie belliqueuse.

Partageons ce souvenir pour mieux dessiner notre futur.



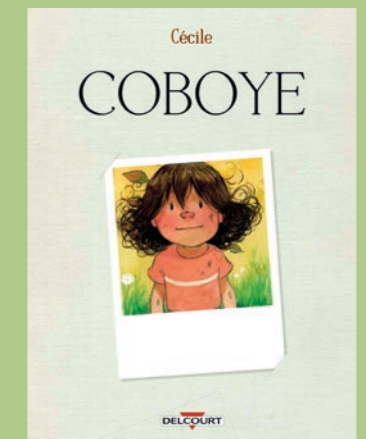
La bande dessinée corrézienne de l'année

Notre concitoyenne Cécile BROSSEAU, habitant au Bargeaud, a publié une BD intitulée *Coboye* (éditions Delcourt) qui a reçu des commentaires élogieux dans la presse nationale et à la foire du Livre de Brive-la-Gaillarde.

C'est une bande dessinée pour enfants et adultes qui nous replonge dans notre enfance et celle de l'autrice. C'est comme redécouvrir un vieil album de photos de famille oublié dans son grenier.

Cérémonie des vœux

Comme chaque début d'année, l'ensemble de l'équipe municipale vous convie à partager un moment de convivialité et à déguster la traditionnelle galette de rois. Nous vous attendons nombreuses et nombreux le samedi 11 janvier 2025 à 15h30 à la salle polyvalente.





Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

lundi de 14h à 17h

jeudi de 14h à 17h

samedi de 10h à 12h

PERMANENCE de vos élus les samedis de 10h à 12h

📍 : Mairie de Champagnac-la-Prune 6 Grand'Rue 19320 CHAMPAGNAC-LA-PRUNE

☎ : 05 55 29 14 61

✉ : mairiechampagnaclaprune@orange.fr

🌐 : www.champagnac-la-prune-19.fr

